

# CAP PETITE ENFANCE



## Attestation d'expérience professionnelle - Expérience(s) datant de moins de 5 ans LES 12 SEMAINES DE STAGE SONT OBLIGATOIRES SOUS PEINE DE NON RECEVABILITÉ

Nom de naissance : .....Nom d'épouse : .....

Prénom : .....Date de naissance : ...../...../.....

N° d'inscription (indiqué sur la convocation) \_\_\_\_\_

PÉRIODE DE STAGE	STRUCTURE (accueillant des enfants de 0 à 6 ans)	TACHES EFFECTUÉES	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS
Du ...../...../..... au ...../...../.....  Nombre de semaines de stage : .....  Cachet de l'entreprise, précédé de la date et signature de l'employeur	<input type="checkbox"/> École maternelle <input type="checkbox"/> Crèches de toute nature <input type="checkbox"/> Pouponnières <input type="checkbox"/> Haltes garderies <input type="checkbox"/> Centres de loisirs sans hébergement <input type="checkbox"/> Centres de vacances collectifs d'enfants <input type="checkbox"/> Tout autre établissement d'accueil des jeunes enfants :..... ..... <input type="checkbox"/> Au domicile du candidat (assistante maternelle) <input type="checkbox"/> Au domicile des parents	Age des enfants : ..... ..... <input type="checkbox"/> Soins d'hygiène et de confort de l'enfant <input type="checkbox"/> Animation d'activités éducatives et de loisirs <input type="checkbox"/> Préparation et service de collations et de repas <input type="checkbox"/> Entretien des locaux et des équipements Autres :..... ..... ..... .....	

### Annexer en plus :

- Pour les assistantes maternelles : copie de l'agrément et une copie des contrats de travail
- Pour les candidats salariés : copie des contrats de travail y compris les contrats d'apprentissage

### IMPORTANT : Il appartient au candidat de gérer :

- La recherche des lieux de stage ( le service des examens est juridiquement incompétent dans ce domaine et n'assumera aucune intervention en cas de difficulté)
- Les conventions de stage, elles sont demandées par les structures d'accueil, pas par le service des examens qui ne délivre pas de convention de stage
- Son assurance (une convention de stage permet au candidat d'être couvert en cas d'accident par l'assurance de l'organisme dont il dépend, à défaut renseignez-vous auprès de votre assureur).

- **Cette attestation est exigée pour la passage de l'épreuve EP2 et pour la délivrance du diplôme.**
- **En cas de non conformité des attestations, au vu du règlement d'examen le candidat ne sera pas autorisé à passer cette partie de l'épreuve EP2, il obtiendra la note de 0/20.**
- **Plusieurs fiches comme celle-ci peuvent être utilisées si une seule ne suffit pas.**
- **Faire un double de l'ensemble du dossier professionnel et de la fiche en cas de perte ou d'échec à l'examen.**

**Cadre réservé au contrôle de conformité**

- Attestation conforme au règlement d'examen**
- Attestation non conforme**